

## Fiche de Poste : Animateur / Équipier - Séjours VAO



**L'association La Maison Rivage**, créée en 2002, assure la promotion d'activités touristiques destinées à des personnes ayant un grand déficit d'autonomie. Elle favorise l'accès aux vacances aux personnes en situation de handicap en organisant des séjours VAO au sein de la Maison Rivage à St Molf (44350). Le groupe de vacanciers se compose de 10 vacanciers maximum.

Dans le cadre de ses activités, elle recrute des accompagnateurs-animateurs, pour l'accompagnement des personnes et l'animation lors des séjours au sein de la Maison Rivage, à St Molf (près de Guérande) du 14 au 17 avril, du 10 au 30 juillet ou du 31 juillet au 20 août 2026.

L'équipe se compose de 5 encadrants (pour 10 vacanciers) : 1 directrice, 1 adjoint(e), 3 animateurs.

### Missions principales :

#### 1. Encadrement et accompagnement des vacanciers :

- Assurer la **sécurité physique et morale** des participants
- Accompagner les vacanciers dans les actes de la **vie quotidienne** : repas, toilette, habillage, gestion des médicaments (selon protocole)
- Veiller à l'**autonomie et au bien-être** des vacanciers, en respectant leurs besoins et capacités
- Accompagner les vacanciers lors des **excursions et visites** en fonction du programme du séjour.

#### 2. Animation et organisation des activités

- Concevoir et animer des **activités adaptées** (jeux, sorties, ateliers créatifs, sport, soirées, etc.)
- Favoriser la **cohésion de groupe et l'inclusion** des vacanciers.

#### 3. Vie en collectivité et gestion du quotidien

- Assurer un climat bienveillant et convivial tout au long du séjour
- Adapter la communication et l'accompagnement selon le niveau de compréhension des vacanciers
- Travailler en **équipe avec la directrice, son adjoint(e) et les autres animateurs** pour garantir le bon déroulement du séjour.

### Conditions de travail :

Les conditions de travail de l'animateur relèvent de l'application de la Convention Collective **Éducation, culture, loisirs et animation au service des territoires (ÉCLAT)** – IDCC 1518.

- **Lieu et cadre de travail** : La Maison RIVAGE, Kerguénec, Saint Molf, sous la direction du responsable d'établissement
- **Type de contrat** : CEE au pair, nourri et logé
- **Horaires** : adaptés aux besoins des vacanciers

- **Rémunération** : forfait journalier de 51 à 72€ (en fonction des diplômes et de l'expérience), participation aux frais de déplacements à hauteur de 50€ maximum (A/R)
  - **Public concerné** : Adultes en situation de handicap (déficience intellectuelle, troubles du spectre autistique, handicap moteur, etc.)
- 

#### **Compétences requises :**

- **Dynamisme, esprit d'initiative et créativité, aisance dans l'animation d'activités variées**
  - Capacité à vivre en collectivité, sens des responsabilités et capacité à gérer des situations d'urgence
  - Capacité à travailler en équipe
  - Capacité à s'adapter aux différents publics accueillis, être patient(e) et bienveillant(e)
  - **Discrétion.**
- 

#### **Profil recherché :**

- Personne titulaire du BAFA, BAFD, BPJEPS ou de formation médico-sociale, sociale ou sanitaire
  - Permis B avec 2 ans d'ancienneté
  - Personne motivée, rigoureuse, dynamique et polyvalente
  - Expérience avec des personnes en situation de handicap appréciée
  - Autonome, bonnes capacités d'organisation et de gestion du temps en tenant compte des obligations et des échéances.
- 

*Cette fiche de poste n'est pas exhaustive et peut être modifiée en fonction des besoins du séjour.*

Envoyer CV à [contact@lamaisonrivage.fr](mailto:contact@lamaisonrivage.fr)

#### **Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes**

**INSTRUCTION N°DGCS/SD3B/2015/233 du 10 juillet 2015 relative à l'organisation des séjours de vacances pour personnes handicapées majeures**

#### **II-5 Le rôle des accompagnateurs**

*Les accompagnateurs sont placés sous la responsabilité directe du responsable de groupe.*

*Les accompagnateurs ont pour mission d'apporter toute l'aide utile aux personnes handicapées majeures dans tous les actes essentiels de la vie quotidienne, en particulier pour se nourrir, se laver et se déplacer lors du séjour, sur le lieu d'accueil ainsi que lors des animations ou autres excursions proposées.*

---